

LA LETTRE DU PRITH

www.prith-grandest.fr



N° 20 - NOVEMBRE 2021

SOMMAIRE

- **Les actualités du PRITH**

- Le lancement du PRITH Grand Est 2021-2023
- La restitution de l'enquête régionale portant sur les trajectoires des demandeurs d'emplois licenciés pour inaptitude
- La démarche de concertation est lancée !
- L'organisation de la SEEPH en Grand Est

- **Publications**

- Emploi et chômage des personnes handicapées – Tableau de bord régional premier semestre 2021 (Agefiph, octobre 2021)
- Diagnostic emploi formation des personnes en situation de handicap en Grand Est – Etudes et Analyses (OREF, septembre 2021)
- Rapport d'activité 2020 de l'ARS Grand Est (ARS, septembre 2021)

- **Zoom sur...**

- Monparcourshandicap.gouv.fr : un volet dédié à la scolarité
- Handidonnées
- Baromètre des MDPH
- Homère, l'étude nationale sur la déficience visuelle arrive dans le Grand Est

- **Actualités réglementaires/législatives**

- Loi n° 2021-1018 du 2 août 2021 "Pour renforcer la prévention en santé au travail"

- **Agenda**

- Comité stratégique du PRITH



Les actualités du PRITH

➤ **Le lancement du PRITH Grand Est 2021-2023**

Ce 4 octobre dernier, l'Etat, l'Agefiph et le FIPHFPP ont réuni les partenaires historiques du PRITH dans le cadre d'une visioconférence de lancement du PRITH Grand Est 2021-2023 en vue d'initier les premiers travaux autour du PRITH dans sa nouvelle configuration.

Cet événement était l'occasion d'évoquer ensemble :

- La présentation de la réforme du PRITH et de ses enjeux.
- La démarche de consultation proposée pour l'élaboration du PRITH de demain.
- La poursuite des actions déjà en cours durant la phase de concertation.

Plus de 50 participants ont répondu présents à cette invitation.

Pour ce temps fort, un document de référence a été produit afin de faire le bilan de la mise en œuvre du PRITH Grand Est sur la période 2017-2020 (orientations, réalisations...) mais aussi de rappeler les perspectives pour le PRITH Grand Est de demain.

A télécharger : <https://prith-grandest.fr/bilan-du-prith-2017-2020-et-perspectives/>

➤ **La restitution de l'enquête régionale portant sur les trajectoires des demandeurs d'emplois licenciés pour inaptitude**

Avec le concours de Pôle Emploi, une enquête a été réalisée en 2020 auprès de 1 700 demandeurs d'emploi licenciés pour inaptitude, afin de mieux connaître leurs profils, leurs perceptions de l'accompagnement proposé aux différentes étapes du parcours, ainsi que les besoins qu'ils identifient pour mieux répondre aux situations rencontrées.

684 personnes ont répondu à cette enquête, soit 40% des personnes sollicitées.

Les résultats de cette enquête ont été présentés en format webinaire le 8 octobre dernier aux acteurs du maintien en emploi. Plus de 140 personnes y ont participé !

Retrouvez la synthèse de cette étude régionale en téléchargement : <https://prith-grandest.fr/enquete-regionale-portant-sur-les-trajectoires-des-demandeurs-demplois-licencies-pour-inaptitude-les-resultats-sont-disponibles/>

➤ **La démarche de concertation initiée pour construire de manière concertée le plan d'actions 2021-2023 du PRITH Grand Est**

Le PRITH Grand Est 2021-2023 a pour principal objectif la définition d'un nouveau plan d'actions concerté dans une logique de parcours structurée autour de 3 axes :

- L'entrée dans la vie active,
- L'accès à l'emploi et à la formation,
- Le maintien en emploi.

Pour ce faire, une large consultation est lancée avec tous les acteurs associés au PRITH (acteurs de l'emploi, de la formation, de l'insertion, financeurs, institutionnels, acteurs du maintien etc...) y compris les bénéficiaires finaux (employeurs publics/privés et personnes en situation de handicap).

Elle s'organise à travers plusieurs modalités :

- Des entretiens bilatéraux menés avec certains acteurs (DDETS, OPCO..)
- Des groupes de travail autour de 4 thématiques réunissant des acteurs clefs impliqués sur le sujet :
 - o L'ESS comme levier d'inclusion,
 - o Les partenariats entre milieux d'insertion protégé et ordinaires,
 - o L'insertion professionnelle des jeunes handicapés,
 - o La prévention de la désinsertion professionnelle et le maintien dans l'emploi.
- Une plateforme participative à destination des personnes handicapées et de leurs représentants ou accompagnants.

Outre la possibilité de proposer des idées pour améliorer l'emploi des personnes en situation de handicap en région Grand Est, la plateforme <https://participation-prith-grandest.fr/> permettra également de recueillir les attentes et suggestions en matière de **participation des personnes en situation de handicap**. Pour y accéder : <https://participation-prith-grandest.fr/>

Le comité stratégique du PRITH qui se réunira le 13 décembre 2021 sera l'occasion de restituer des pistes d'actions ayant émergées de ces travaux.

➤ **L'organisation de la SEEPH en Grand Est**

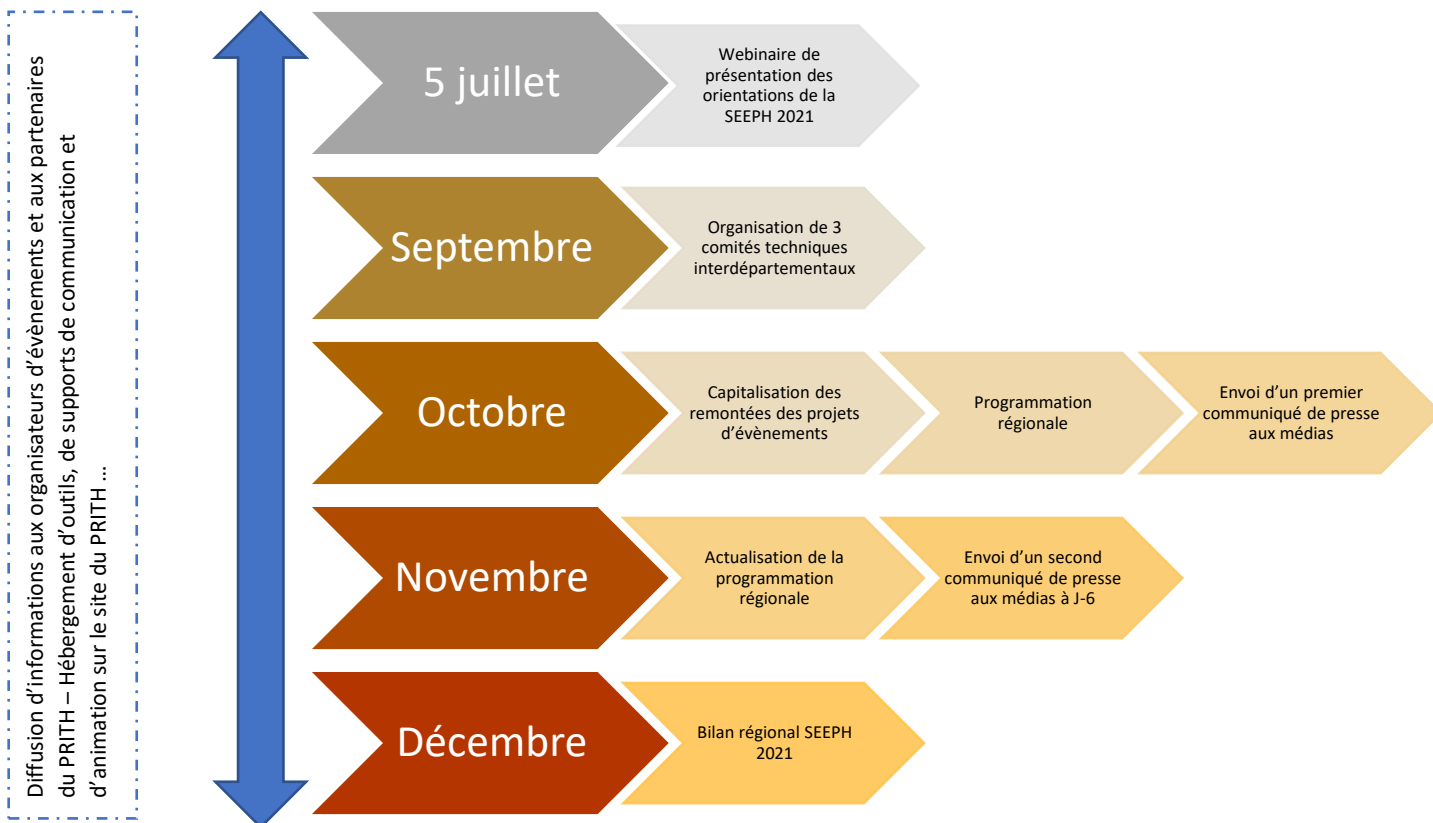
Depuis plusieurs années, les partenaires du PRITH en lien avec les représentants régionaux des co-organisateurs de l'événement (LADAPT, Agefiph, Fiphfp) ont la volonté d'inscrire l'organisation de ce temps fort au plan d'actions du PRITH en vue de :

- Fédérer le Service Public de l'Emploi et plus largement tous les partenaires du PRITH et les acteurs régionaux de l'emploi autour de la SEEPH pour en faire un moment de communication partenarial, porteur d'un message généraliste positif de non-discrimination des personnes handicapées, l'égalité et la solidarité dans l'emploi.
- Promouvoir la Semaine et ses événements (temps forts nationaux et régionaux) notamment auprès des partenaires du PRITH mais aussi des médias.
- Coordonner la mise en œuvre d'une programmation régionale d'événements propre au Grand Est.

Pour cette édition 2021, plus de 100 événements sont organisés, en distanciel et dans les territoires.

La programmation complète est accessible en téléchargement :

<https://prith-grandest.fr/semaine-europeenne-pour-lemploi-des-personnes-handicapees-decouvrez-la-programmation-regionale-2021/>



Publications :

➤ **Emploi et chômage des personnes handicapées – Tableau de bord 1^{er} semestre 2021 – (Agefiph -octobre 2021) : données nationales.**



L'Agefiph a publié son dernier tableau de bord national, donnant un aperçu sur la situation professionnelle des personnes en situation de handicap au premier semestre 2021 :

À fin juin 2021, 482 373 DEBOE sont inscrits à Pôle emploi en catégories A-B-C. Ils représentent 8,3 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi contre 8,2 % un an auparavant, soit près de 11000 demandeurs de moins en un an. Cette baisse doit cependant être analysée avec prudence car elles résultent notamment d'un fort recul du nombre de personnes sans emploi en recherche active d'emploi pendant les périodes de restrictions de déplacement.

Les demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi sont cependant plus impactés par le chômage de longue durée : à fin juin 2021, 63 % d'entre eux sont en chômage de longue durée contre 51 % pour l'ensemble des publics.

Ce début d'année 2021 est également marqué par un fort rebond des insertions et des maintiens dans l'emploi (avec des taux de croissance supérieurs à 20%).

Découvrez les principaux enseignements du dernier tableau de bord emploi chômage des personnes handicapées : <https://prith-grandest.fr/emploi-et-chomage-des-personnes-handicapees-en-grand-est-1er-semester-2021/>

➤ **Diagnostic emploi formation des personnes en situation de handicap en Grand Est – Etudes et Analyses (OREF, septembre 2021)**



Une analyse des thématiques de la formation, de l'emploi et de l'insertion des personnes en situation de handicap en Grand Est proposée par l'OREF dans le cadre de la convention-cadre 2020-2022 conclue entre les signataires (Région Grand Est, Pôle emploi, Agefiph et Fiphfp).

Chiffres clefs, profils des demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi, insertion professionnelle, formation ...

Pour tout savoir :

https://oref.grandest.fr/sites/default/files/documents/ea-diagnostic_handicap_0.pdf

➤ **Rapport d'activité 2020 de l'ARS Grand Est (septembre 2021)**

L'ARS Grand Est publie son rapport d'activité 2020 marquée par la crise sanitaire et la mobilisation de ses équipes en coopération étroite avec l'ensemble des acteurs de la santé régionaux et locaux pour permettre la prise en charge des patients dans les meilleures conditions et combattre la pandémie.

Parallèlement à la gestion de la pandémie, l'ARS a continué d'assurer les missions régaliennes qui lui sont confiées et maintenu le cap sur le déploiement d'actions prioritaires de la politique nationale de santé et du Projet régional de santé du Grand Est.

A consulter : <https://www.grand-est.ars.sante.fr/media/83744/download>



Zoom sur :

➤ **Monparcourshandicap.gouv.fr : un volet dédié à la scolarité**

Depuis le 11 octobre 2021, la plateforme numérique « monparcourshandicap.gouv.fr » se dote d'une nouvelle rubrique consacrée à toute la scolarité des enfants en situation de handicap.

À la rentrée 2021, 400 000 enfants en situation de handicap sont accueillis à l'école. Pour mieux les accompagner, comprendre les modalités de leur scolarisation et identifier les aides et les ressources pouvant être mobilisées dans leurs apprentissages, leurs parents disposent désormais d'un point

d'entrée dédié d'information et d'orientation sur la scolarité de leur enfant : monparcourshandicap.gouv.fr.

Développée selon le principe de point d'entrée unique d'information et d'orientation de la plateforme, cette rubrique contient des informations 100 % accessibles relatives aux :

- Grands principes de l'école pour tous ;
- Parcours de scolarisation de l'école élémentaire au lycée ;
- Options en matière d'orientation scolaire ;
- Possibilités de suivi et d'accompagnement des élèves en situation de handicap ;
- Droits à la compensation et aux aides à la scolarisation des enfants en situation de handicap ;
- Démarches et possibilités d'appui à la scolarisation des enfants en situation de handicap.

A découvrir sur : <https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/scolarite>

➤ **Handidonnées**



Soutenu par la CNSA, des ARS et des collectivités territoriales, piloté par la Fédération ANCREAI, Handidonnées est la première plateforme de mise à disposition de connaissances structurées entièrement dédiées aux publics en situation de handicap et à l'offre d'accompagnement qui leur est proposée dans les territoires.

Cette interface unique, ouverte à tous, permet ainsi d'accéder à des données quantitatives et qualitatives sur le parcours des personnes en situation de handicap, en provenance des

services de l'Etat (Rectorats, DEPP, Dreets...), de services publics ou de structures ayant des missions de service public : INSEE, CAF/MSA, MDPH, AGEFIPH..."

Lancé en mars 2021 à titre expérimental dans 5 régions pilotes dont la région Grand Est, Handidonnées constitue un outil privilégié pour l'observation de la transformation de l'offre et le virage inclusif de la société française.

A découvrir : <https://handidonnees.fr/>

➤ **Baromètre des MDPH**

La Caisse nationale de santé et d'autonomie (CNSA) a publié la 4^{ième} version du baromètre des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH).

En toute transparence, celui-ci a pour objectif de mesurer l'évolution dans le temps de certains aspects clés de l'activité des MDPH et la satisfaction des personnes handicapées et de leurs proches vis-à-vis de leur MDPH.

Les résultats de chaque MDPH sont consultables : <https://www.cnsa.fr/vous-etes-une-personne-handicapee-ou-un-proche/barometre-des-maisons-departementales-des-personnes-handicapees/donnees-du-barometre-par-mdph>

➤ **Homère, l'étude nationale sur la déficience visuelle arrive dans le Grand Est**



La déficience visuelle a un fort impact sur la vie quotidienne et le parcours de vie pour plus de 1,7 million de personnes en France. Pourtant, il n'existe pas à ce jour de données à grande échelle sur la situation des personnes déficientes visuelles.

Pour ces raisons, un collectif d'associations d'envergure nationale a décidé de porter ensemble la réalisation d'une étude, dénommée Homère, pour récolter des données-clés sur les personnes déficientes visuelles de tout âge (de la petite enfance à un âge

avancé) sur leurs problématiques au quotidien : de la scolarité à l'emploi, du sport à la culture et de la vie sociale à l'accès aux droits et à l'information.

Actuellement, **plus de 1000 déficients visuels ont déjà répondu** à l'étude avec un objectif de plusieurs milliers de retours.

Concrètement, les résultats de cette étude pourront contribuer à changer la vie de nombreux déficients visuels et de leurs familles et participera à une véritable prise de conscience des acteurs publics et privés et plus largement de l'ensemble des Français

Aujourd'hui l'étude arrive dans le Grand Est !

Homère prend la forme d'un questionnaire en ligne : celui-ci est aujourd'hui ouvert aux personnes déficientes visuelles mais aussi à leurs aidants à cette adresse : www.etude-homere.org/questionnaire
Retrouvez toutes les informations nécessaires sur www.etude-homere.org



L'actualité réglementaire – législative

➤ **Loi n° 2021-1018 du 2 août 2021 "Pour renforcer la prévention en santé au travail"**

Elle transpose l'accord national interprofessionnel (ANI) conclu le 10 décembre 2020 par les partenaires sociaux en vue de réformer notre système de santé au travail. :

Les grandes orientations :

- renomination des Services de Santé au Travail en Service de Prévention et de Santé au Travail (SPST)
- accompagnement des risques de désinsertion professionnelle ;
- renforcement de la prévention primaire au sein des entreprises ;
- dispositifs de maintien dans l'emploi, avec notamment l'instauration d'une visite de mi-carrière ;
- mise en place d'une cellule de prévention de la désinsertion professionnelle au sein des SPST ;
- déploiement d'un suivi en santé au travail spécifique pour les salariés des particuliers employeurs, les assistants maternels, les chefs d'entreprise et les indépendants.

Pour découvrir la loi : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043884445>



Agenda

➤ **Installation du Comité stratégique du PRITH 2021-2023 : le 13 décembre 2021**

Instance de gouvernance et de suivi du PRITH, le Comité stratégique a vocation à consulter l'ensemble des acteurs oeuvrant de manière directe ou indirecte en faveur de l'emploi des personnes handicapées. Cette instance remplace le comité consultatif dans la nouvelle organisation des PRITH.

Le Comité stratégique se réunira le lundi 13 décembre 2021 en format distanciel.

